L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 OCTOBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance $5

L'abonné ne pourra cesser son souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.

ANNONCES.—Une piastre par chaque dix lignes, pour chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le prix de chaque les souscripteurs aux Avis, est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'ABEILLE, pour la publication pendant l'année prochaine entière (1846) de tous les avis désignés dans l'acte du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mot, par chaque publication. Mon et dans chaque langue.

NB. Orléans, 27 décembre 1845.

Vû: DE RUSSY, Trésorier de l'Etat
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat

POUR LA HAVANE.

Le bateau-vapeur MUSCO, capt. F. Martin, commencera ses voyages réguliers partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches à 10 heures précises du matin, suivant de retour sur ville toutes mercredis soir. Les passagers sont priés d'être prêts à cette heure du départ. Pour fret ou passage s'adresser à A. LAROSE & Co. 2 oct

PAQUEBOT REGULIER pantent le dimanche matin pour VICKSBURG et NATCHEZ, le vapeur MAGNOLIA, capitaine S. Cuar Thompson, partira pour les ports ci-dessus TOUS LES DIMANCHES à 10 heures précises et de Natchez les Mercredis à 10 heures du matin de la côte. Les Dimanches et Mercredis se faire à la maison des ci-para bateau-vapeur, auprès du bureau du capitaine à bord du vapeur. THEOD. SHUTE, agent 21 sept 41, Canal

Paquebot du Bayou Sara. La belle CREOLE, capitaine J. M. Scott, aussi très entièrement réparée et arrangée dans un genre agréable pour les voyages du sud, dimanche prochain à 10 heures du matin. Elle partira comme le dimanche de Bayou Sarah tous les mardis et vendredis.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou au bureau de Bayou Sarah tous les mardis et vendredis.

J. P. A. CHAMPOMIER, Agent.
10 sept 49 1/2, Vieille Levee, proche Canal

Vapeur ST. LANDRY, capitaine R. Gardner, en place de la BELLE CREOLE.

POUR LA CUTOFF.

Les vapeurs ST. LANDRY et BELLE CREOLE, partiront pour les ports ci-dessus, tous les Samedis, à 10 heures du matin, au bas de la Levee, au Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau de Bayou Sarah tous les mardis et vendredis.

Pour Mandeville, Madisonville et Covington.

FAQUEBOT REGULIER.

Le vapeur ST. LEON, capitaine J. W. Sutton, partira pour les ports ci-dessus, tous les Samedis, à 10 heures du matin, au bas de la Levee, au Canal. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau du capitaine, au Vieille Levee.

J. P. FLETCHER & Co. Agents,
21 sept 34 Vieille Levee.

HUSSEY, DE MORGAN ET ENTREPRISE.

Nous sommes prêts à transporter St Louis en ... Nous nous chargeons de faire remorquer ... Nous nous chargeons de faire remorquer ... Nous nous chargeons de faire remorquer